



Mathias Reynard présidera cette année une commission parlementaire, comme Beat Rieder. SABINE PAPILLOUD

Deux élus valaisans décrochent la présidence de leur commission

PAR STEPHANIE.GERMANIER@LENOUVELLISTE.CH

BERNE Les trois premières semaines de session de la nouvelle législature auront permis de boucler le budget de la Confédération et... de fixer les attributions de chacun dans l'hémicycle. Le Valais s'illustre avec les présidences de deux commissions parlementaires. Mathias Reynard (PS) devient ainsi le numéro un de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national. Une fonction qui lui interdit une place dans la deuxième commission qu'il occupait jusqu'ici, celle de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Le socialiste conserve par contre son mandat au sein de la Délégation pour la francophonie. Autre élu valaisan aux manettes: le sénateur Beat Rieder (PDC) qui devient président de la Commission des affaires juridiques. Il entre par ailleurs à celle de politique extérieure et conserve le territoire, la Commission des finances et celle judiciaire qui préavise, notamment, l'élection des juges fédéraux.

Transports, environnement et affaires juridiques pour les nouveaux

Les nouveaux élus savent eux aussi désormais quels dossiers ils devront bûcher. Marianne Maret (PDC) obtient la Commission des transports et des télécommunications ainsi que la science et l'éducation. Elle entre par ailleurs à la Commission de rédaction et de planification.

Le Vert Christophe Clivaz fera quant à lui ses armes à l'environnement et au territoire. Enfin Sidney Kamerzin obtient les affaires juridiques.

Pas de grands changements pour les autres élus valaisans. Franz Ruppen (UDC) conserve l'environnement et le territoire tout comme sa place au sein du comité du groupe UDC. Un comité dans lequel Jean-Luc Addor (UDC) fait également son entrée.

Le Saviésan continuera par ailleurs à œuvrer au sein de la Commission des institutions politiques et gagne une

deuxième commission: celle de la politique de sécurité.

Benjamin Roduit chef du groupe latin

Benjamin Roduit (PDC) demeurera pour sa part le spécialiste santé et assurances sociales du PDC au sein de la commission du même nom. Durant cette session, il a été élu membre du bureau du Conseil national et promu chef de groupe latin de son parti.

Philipp Matthias Bregy (PDC) obtient une seconde commission, celle des transports et des télécommunications, en plus des affaires juridiques. Il entre également au comité du groupe PDC. Enfin, Philippe Nantermod garde sa place aux commissions de la santé et dans celle de gestion.

Il est le seul Valaisan – pour l'heure car Mathias Reynard pourrait briguer la tête du PS suisse – à occuper la vice-présidence d'un parti suisse, le PLR.

ÉTAT DU VALAIS

Des documents abandonnés

Un service de l'Etat du Valais qui déménage. Des documents qui se retrouvent dans des bennes placées sur un trottoir, au cœur de Sion. Un citoyen qui contacte le préposé à la protection des données, qui se rend sur place, avant de lancer une procédure. C'est la nouvelle histoire qui oppose, encore une fois, les services dépendant du département de Jacques Melly et Me Sébastien Fanti.

«Une procédure est ouverte suite à une dénonciation», contre le Service de la mobilité annonce le préposé cantonal à la protection des données, Me Sébastien Fanti. A l'origine de cette action: des documents qui se sont retrouvés sans surveillance et qui auraient pu être vus par n'importe quel passant. Me Fanti indique qu'il a «effectué des contrôles sur le terrain» et que le chef de service a été averti.

Du côté du Service de la mobilité, le chef Vincent Pellissier rappelle que cette histoire se place dans un contexte de déménagement. Les documents ont été traités en fonction de leur degré de confidentialité.

Les documents sensibles ont été protégés, placés sous la surveillance d'une personne habilitée et ensuite détruits par le feu à l'UTO à Uvrier. «Les documents sont traités, selon nous, conformément aux règles de l'art, en particulier pour ce qui concerne les documents contenant des données sensibles (par exemple les informations sur le personnel, préalablement numérisées).»

Par contre, d'autres documents, estimés sans importance, ont effectivement été laissés dans les bennes dans la rue. Vincent Pellissier précise: «Le préposé cantonal à la protection des données s'est manifesté par e-mail mercredi nous demandant de mettre un collaborateur à côté des poubelles des documents sans caractère confidentiel, ce que nous avons fait immédiatement.» JYG

LEYTRON

Un blessé dans une explosion



Une maison d'habitation a été secouée par une explosion vendredi vers 16 h 45 à la sortie du village de Leytron, sur la route menant à Ovronnaz. «Tout le quartier a tremblé», indique un voisin qui a prévenu les secours. L'incendie qui a suivi a été rapidement maîtrisé. «Une personne a été légèrement blessée», indique Cynthia Zermatten, porte-parole de la police cantonale. Les causes de l'événement ne sont pas connues. Une enquête a été ouverte.

C'est la deuxième fois en quelques jours que Leytron vit une explosion. Il y a une semaine, des malfriseurs avaient fait sauter un distributeur de billets. JYG/BC

MOBILITÉ

Un cadeau de Noël pour les personnes avec handicap

Un organisme sans but lucratif thurgovien, Kinderspitex, vient de mettre à disposition de Cerebral Valais un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite. Ce bus est désormais disponible, sur simple réservation, pour les familles qui en ont besoin. Et cela gratuitement. Le véhicule peut accueillir cinq passagers et un enfant à mobilité réduite. Il est basé au



Botza, à Vétroz. Il peut être réservé en composant le 027 346 70 44. Les personnes qui l'empruntent peuvent l'utiliser pour effectuer une simple course chez le médecin ou pour partir plusieurs jours en vacances. Le kilométrage n'est pas limité. La seule charge que les utilisateurs doivent assumer, c'est le prix de l'essence qu'ils consomment. «C'est une première en Valais», se réjouit le directeur de Cerebral Valais, Bruno Perroud, dont l'association joue le rôle d'intermédiaire dans cette opération qui devrait durer, au moins, cinq ans. JYG

79 400

francs récoltés 975 élèves du val de Bagnes ont bougé pour la bonne cause. Grâce à une Marche de l'espoir, ils ont récolté 79 400 francs pour soutenir la Maison de Terre des hommes Valais à Massongex. Le 22 octobre dernier, ils ont marché un maximum de kilomètres durant un temps imparti. Leurs proches, devenus leurs parrains et marraines, ont accepté de verser un montant par kilomètre parcouru. Cette action permet de soutenir la fondation qui sauve des enfants souffrant majoritairement de cardiopathies, mais aussi de séquelles de noma ou d'autres maladies et malformations invalidantes. AS

L'image

Jamais mieux servi que par soi-même. Jean-Luc Addor a bien essayé de proposer au bureau du Conseil national d'installer une crèche sous le sapin trônant sous la coupole, mais il n'a pas obtenu gain de cause, neutralité professionnelle de l'Etat oblige. Pa capona, le Saviésan. Il en a quand même installé une, «fair-trade» précise-t-il, sur son pupitre dans la salle du Conseil national. SG

